

10 fév 2021 -12:52

Communiqué de presse de la Conférence Interministérielle Santé publique, les Ministres de l'Enseignement et le Commissariat Corona du Gouvernement

Lancement d'un projet pilote de tests salivaires COVID-19 auprès des enseignants du primaire et du secondaire

La CIM Santé publique s'est réunie aujourd'hui pour discuter des différents domaines de l'approche de la pandémie COVID-19.

Il est crucial pour nos enfants et nos jeunes que les écoles puissent rester ouvertes. C'est pourquoi les infections doivent être détectées et les épidémies contenues rapidement. Des différentes mesures sont déjà prises et des travaux sont en cours pour construire un nouveau mur de défense autour de nos écoles.

En effet, la CIM Santé publique, en collaboration avec les ministres de l'Enseignement, a approuvé aujourd'hui un projet pilote qui devrait permettre de détecter précocement les éventuelles infections dans certaines écoles.

Dans le cadre de ce projet, les enseignants et le personnel d'encadrement prélèveront chaque semaine leur propre salive matinale à la maison. Cette salive sera ensuite testée sur COVID-19 au moyen d'une analyse PCR. Comme cette salive sera prélevée à domicile, il n'y a aucun risque d'infecter d'autres personnes durant le prélèvement, aucun matériel de protection n'est nécessaire, aucun personnel supplémentaire n'est requis, etc. Ces tests de salive sont donc un moyen relativement facile de détecter précocement les éventuelles infections et d'éviter que des élèves, des classes ou des écoles entières soient infectés.

Pour soutenir les enseignants et le personnel d'encadrement participant au projet et pour créer un sentiment d'engagement commun, une campagne motivationnelle sera également lancée en parallèle dans les écoles participantes. Cette campagne s'adresse non seulement aux enseignants et au personnel de soutien, mais aussi à tous les élèves et à leurs parents.

Le projet débutera avec quelques écoles pilotes (sur une base volontaire) dans l'enseignement fondamental et secondaire en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre. Dans cette phase pilote, environ 2 500 enseignants et/ou membres du personnel d'encadrement au total sont impliqués. La sélection et la coordination des projets sont effectuées par les entités fédérées.

Le projet débutera la semaine du 22 février pour une durée de six semaines, et est cofinancé par les entités fédérées et l'autorité fédérale. Ce projet a été conçu en partenariat avec la Task Force Testing du Commissariat Corona du Gouvernement. Le promoteur en est le Prof. Dr. Herman Goossens. Le projet sera évalué après trois et six semaines.

En plus de ce projet, les ministres de la santé ont également discuté du déploiement de la stratégie de vaccination COVID-19, avec le président de la TF Vaccination.

Ce communiqué de presse a été rédigé au nom des ministres suivants qui forment ensemble la

Conférence interministérielle Santé publique:

- Wouter Beke - Flandre, président de la CIM
- Frank Vandenbroucke - État fédéral
- Christie Morreale - Région wallonne
- Valérie Glatigny - Communauté française
- Bénédicte Linard - Communauté française
- Alain Maron - Commission communautaire commune et Commission communautaire française
- Elke Van den Brandt - Commission communautaire commune et Commission communautaire flamande
- Antonios Antoniadis - Communauté germanophone,

Carole Schirvel, Commissaire-adjointe du Commissariat Corona du Gouvernement,

et les Ministres de l'Enseignement :

- Ben Weyts, Flandre
- Caroline Désir, Communauté française
- Lydia Klinkenberg, Communauté germanophone

La Conférence Interministérielle de Santé Publique est organisée et soutenue par la DG Santé du SPF SPSCAE

Pour plus d'informations sur le projet pilote dans les écoles : Prof. Dr. Herman Goossens, UZA : Herman.Goossens@uza.be ou 0475 / 32 73 44.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be